

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

### INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.  
Réclames... 30  
Faits divers... 75

RESERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas, et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse.

### ABONNEMENT.

SAUMUR.  
30 fr.  
18  
8  
Poste:  
35 fr.  
18  
10

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR, 1<sup>er</sup> JUIN

## Chronique générale.

Au conseil des ministres tenu samedi à l'Élysée, il a été décidé qu'on interdirait formellement, aux funérailles de Victor Hugo, toute exhibition de drapeaux ou bannières quelconques rappelant par leur couleur ou leurs inscriptions des souvenirs de guerre civile. Des ordres en ce sens sont donnés aux autorités compétentes.

« Les ministres, dit à cette occasion le *Cri du Peuple*, viennent là de prendre une grave responsabilité. »

« Ils voudraient organiser l'émeute — ou tout au moins le désordre — qu'ils ne s'y prendraient pas autrement. »

« Est-ce donc là ce qu'ils cherchent? ce qu'ils veulent? »

« Il faut, en tout cas, que l'on soit bien averti: si les OBSÈQUES DE HUGO SONT ENSANGLANTÉES — ensanglantées comme l'a été la cérémonie commémorative du 24 Mai — il faut qu'on sache qui sont les coupables. »

Samedi soir, les partisans du drapeau rouge ont tenu à la salle Molière une importante réunion.

Ils ont décidé qu'ils se rendraient aux obsèques de Victor Hugo en y portant leurs bannières.

Victor Hugo, dit le citoyen Martin, était anarchiste et internationaliste. « Il l'était inconsciemment, dit-il, mais il l'était. »

Le citoyen Martin rend compte de ses démarches à l'Hôtel-de-Ville, il est membre de la rédaction du *Drapeau rouge*; il est allé, dit-il, à l'Hôtel-de-Ville déclarer au comité des obsèques de Victor Hugo qu'il désirait prendre part au cortège.

Introduit devant les membres du comité, auxquels il leur a signifié que le journal le *Drapeau rouge* assisterait aux obsèques de

Victor Hugo, il s'est fait délivrer une feuille qui fait mention de sa déclaration et exigeant qu'on ajoutât: — avec un drapeau rouge, — ce qui a été fait.

L'assemblée s'est séparée, après avoir pris la résolution d'aller en corps aux obsèques de Victor Hugo, drapeau rouge en tête et de le défendre par tous les moyens.

Le convoi de Victor Hugo a à parcourir une étendue de cinq kilomètres de l'Arc-de-Triomphe au Panthéon.

C'est de beaucoup plus court que le premier itinéraire par les grands boulevards.

### LA MISE EN BIÈRE.

Le *Rappel* donne les détails qui suivent sur la mise en bière de Victor Hugo:

« La mise en bière du corps de Victor Hugo a eu lieu dans la nuit de samedi à dimanche, à 40 h. 30. »

« Étaient présents: M. et M<sup>me</sup> Lockroy, MM. Auguste Vacquerie, Paul Meurice, Léopold Hugo, docteur Alix, M<sup>me</sup> Ernest Lefèvre, M. et M<sup>me</sup> Léon Gizez, MM. Guizien, Georges Perin, Amaury de Lacretelle, Pierre et Jacques Lefèvre. »

« Avec le corps, on a mis dans la bière les photographies des enfants et des petits-enfants de Victor Hugo, un bouquet de roses de Villequier, un médaillon en bronze d'Auguste Vacquerie par Chapu, deux médailles en bronze de Victor Hugo, celle qu'ont fait frapper les éditeurs de l'édition nationale et celle de Borrel. »

« Le cercueil est double: un cercueil de plomb et un cercueil de chêne. »

« Le transport de la maison à l'Arc-de-Triomphe devait avoir lieu à une heure et demie du matin; mais, le calafalque n'étant pas entièrement achevé, on a dû attendre jusqu'à cinq heures et demie. »

« Alors on a descendu la bière de la chambre mortuaire, où on l'avait laissée, et on l'a mise sur un fourgon. »

« On avait voulu que le transport se fit

secrètement, mais il avait fallu une déclaration à la mairie. Aussitôt la chose s'est ébruitée, et les vingt maires de Paris ont tenu à honneur de se joindre à la famille et aux amis intimes. »

« Le corps a été également accompagné des jeunes gens qui s'étaient offerts pour le garder le jour et la nuit de l'exposition, et d'une foule qui, sachant que le transport était pour la nuit, avait attendu à la porte jusqu'au matin. »

A quoi bon ces photographies, ce bouquet, ces médailles, ces médaillons auprès d'un cadavre?

MM. Vacquerie, Lockroy, Meurice, Lefèvre, etc., attribuent-ils, par hasard, à ces divers objets, une vertu mystérieuse?

Ce serait piquant de la part de libres-penseurs, c'est-à-dire de gens qui ne croient à rien.

### LES TROUPES CONSIGNÉES.

On lit dans le *Cri du Peuple*:

« Nous savons de source certaine que, dès à présent, des ordres sont donnés pour que, pendant toute la journée des funérailles de Victor Hugo, toute la garnison de Paris, à l'exception des troupes qui feront partie du cortège, soit consignée. »

### L'ARMÉE COLONIALE.

La commission du budget a examiné le budget de la guerre. On sait que le général Campenon a modifié le projet élaboré par son prédécesseur.

Le général Lewal prévoyait une dépense de six millions seulement pour l'organisation de l'armée coloniale. Le général Campenon porte cette dépense à huit millions et obtient les deux millions de surplus au moyen d'économies réalisées sur les divers chapitres de son budget. La commission du budget est disposée à approuver les modifications proposées par le ministre de la guerre.

AU TONKIN. — La cour de Hué est toujours en proie à une grande agitation; malgré tout ce que l'on a pu faire, les mandarins récents continuent à intriguer contre nous et à fomenter la révolte. Le général Brière de l'Isle en a acquis les preuves matérielles.

Aussi le gouvernement a pris des mesures énergiques. M. de Kergaradec, chargé d'une mission près la cour de Siam, se rendra à Hué. Il a reçu les instructions les plus énergiques et emmènera avec lui les troupes nécessaires pour en assurer l'exécution.

### SURVEILLANCE LAIQUE

Un pénible événement a mis en émoi l'asile des aliénés de Saint-Pierre, à Marseille.

Un surveillant avait mis deux pensionnaires dans deux baignoires.

L'heure du déjeuner étant arrivée, le surveillant alla prendre son repas, laissant les deux fous dans leur bain.

L'un d'eux sortit alors de sa baignoire pour aller ouvrir le robinet d'eau chaude de la baignoire de son camarade, qui, incapable de sortir, est mort littéralement bouilli.

### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 30 mai.

La liquidation qui commence aujourd'hui par la réponse des primes sur les rentes est un succès pour les haussiers.

Les rentes françaises s'animent. Le 3 0/0 surtout monte avec entrain. Il arrive à 80 fr. 85.

Le 3 0/0 anglais qui est grevé d'un impôt sur le revenu est à 101 3/16. L'ambition des acheteurs de 3 0/0 français n'a donc rien de chimérique s'ils visent le cours de 82 ou 83. On a bien coté 87 fr. en 1881. L'amortissable a moins d'ardeur et se contente de dépasser 82. Le 4 1/2 0/0 est à 109 20.

L'action du Crédit Foncier ne s'éloigne plus du cours de 1,350 fr. Que la hausse des rentes s'accroisse et celle du Crédit Foncier suivra, car ce titre donne un revenu plus élevé que celui de la rente. Quant aux obligations, elles ont une clientèle si nombreuse que le pair sera forcément atteint dans un avenir prochain. L'obligation à lots de

11 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LE DRAME

DU

# MARCHÉ-NOIR

PAR M. CH. SAINT-MARTIN.

IV

LA VIEILLE ROSE

(Suite)

Rose ne tarda pas à arriver en face de lui.

Georges l'interpella aussitôt:

— Bonjour, Rose, dit-il.

— Bonjour, monsieur Georges, répondit la vieille avec l'aimable sourire qu'elle réservait à ceux qu'elle aimait et en qui elle avait confiance.

— Vous retournez à Saumur?

— Oui, monsieur.

— Comment va M. Jacobs?

Rose devint grave, lança un regard surpris vers le jeune homme.

— Vous ne savez donc pas, monsieur Georges, que je ne suis plus au service de M. Jacobs?

— Ce n'est pas possible? Je l'ignorais absolument.

— Je n'ai pas voulu rentrer dans la maison où n'est plus ma pauvre et chère maîtresse.

— M<sup>me</sup> Françoise?

— Oui.

— Vous l'aimiez beaucoup?

— Vous le savez bien. Je la regardais un peu comme ma fille adoptive... et j'en avais bien le droit.

— C'est vrai; vous vous êtes toujours conduite avec elle comme une vraie mère. Savez-vous qu'on a cru un instant que j'avais trempé dans ce crime odieux?

— Oui, on m'a dit cela, dans les jours qui ont suivi l'affaire... mais je me suis moquée de ceux qui parlaient ainsi. Je sais bien, moi, que vous n'auriez pas voulu faire de mal à ma petite Françoise... vous l'auriez plutôt défendue, n'est-ce pas, monsieur Georges?

Le jeune homme sourit, voyant que ses sentiments envers la fille du pharmacien avaient été découverts par la vieille servante. Mais il ne chercha pas à se dissimuler:

— Vous avez raison, Rose, dit-il, et si j'avais pu rejoindre pendant la nuit le misérable qui fuyait devant moi et qui a tué mon pauvre Tudoc, on connaîtrait maintenant l'assassin de Françoise Jacobs ou celui qui l'a fait disparaître.

La vieille, en écoutant Georges, parut réfléchir un instant. Puis, son œil brilla, elle considéra un instant le jeune homme, et, tout à coup, s'approchant de lui:

— Si je vous disais un secret, murmura-t-elle, ne me trahiriez-vous pas?

— Vous le savez bien, Rose, répondit Georges. Ne me connaissez-vous pas? Voulez-vous rentrer avec moi dans le parc et gagner les sapins? Personne ne nous verra ni ne nous entendra.

— Soit, reprit vivement la vieille. Je vous suis.

Un instant après, Rose et Georges étaient assis tous deux au sommet de la butte, sous les basses branches de sapins qui les cachaient entièrement.

La journée était sur le point de s'achever. Le soleil disparaissait au loin et de beaux nuages rouges se miraient dans la Loire. C'était un spectacle magnifique, mais les deux interlocuteurs étaient loin d'y penser. Toute leur attention était fixée sur le sujet qu'ils traitaient.

— Racontez-moi d'abord, si vous le voulez bien, monsieur Georges, dit la vieille servante, ce qui vous est arrivé la nuit du 3 mai. Ces détails seront peut-être utiles pour le secret que je vais vous confier.

Georges conta à nouveau tous les événements que nos lecteurs connaissent. Il faut croire que son récit intéressait vivement Rose, car son regard ne quittait pas le jeune homme, et plusieurs fois elle frissonna.

Quand il eut fini, Rose resta silencieuse, puis, après un instant, elle reprit la question des magistrats.

— Croyez-vous, monsieur Georges, avoir reconnu l'homme qui fuyait?

— Je vais vous le dire à vous, Rose, comme je l'ai dit au parquet: oui, je crois avoir reconnu le comte d'Iron.

Rose frappa des mains:

— J'en étais sûre! s'écria-t-elle. Mes soupçons ne me trompent jamais. Toutes les fois que cet homme-là passait devant la boutique, il avait une singulière façon de regarder Françoise. Ce n'était pas comme vous, monsieur Georges; vous, vous la regardiez bien aussi, à la maison ou à l'église, mais je voyais bien que vous l'aimiez, ou du moins qu'elle vous paraissait aimable et bonne, comme elle l'était en effet, mais le comte d'Iron...

La vieille fille, ne trouvant pas le mot juste pour exprimer sa pensée, s'interrompit.

— Dites donc, Rose, reprit le jeune homme, souriant de l'embaras de la pauvre servante.

— Je ne sais, monsieur Georges, mais il y avait dans les regards de cet homme des choses qui ne me plaisaient pas.

— C'est bien, je vous comprends, ma bonne Rose, et vous avez raison. Mais avez-vous quelque autre motif, plus sérieux, de soupçonner le comte d'Iron d'être l'auteur du crime?

— Non.

— Alors nous ferons mieux, l'un et l'autre, de garder nos soupçons pour nous.

Suez est de beaucoup au-dessus du pair. Quand une obligation sort au tirage, l'acheteur perd la différence entre son prix d'achat et le taux de remboursement. Avec les obligations du Crédit Foncier on gagne toujours.

La Société Générale est très-ferme, sans changement.

Beaucoup de demandes sur l'obligation Est-Algérien qui décidément est favorisée par les achats intelligents de l'épargne.

Le Rio-Tinto se maintient.

Les actions de nos Chemins sont invariables.

## CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

M. Nelson-Chierico, le nouveau préfet de Maine-et-Loire, arrivera demain — et non aujourd'hui — à 4 heures. Il descendra à l'hôtel de la Sous-Préfecture et recevra aussitôt les autorités civiles et militaires.

Les enfants des Écoles suspendront leurs études et le bataillon scolaire recevra M. le Préfet à la gare d'Orléans.

Dès ce matin, deux ou trois maisons de notre ville étaient pavées de drapeaux ouverts de crêpes en signe de deuil national, à l'occasion des obsèques de Victor Hugo.

### Le concert d'hier soir.

L'Harmonie Saumuroise a encore obtenu, hier soir, un très-grand succès. C'était la première fois que cette société musicale paraissait au Square du théâtre qui lui avait été refusé, on le sait, à la saison dernière, et c'est au milieu d'une foule considérable qu'elle s'est fait entendre. Tout le monde se rappelait ses heureux débuts de la place de la Bilange, surtout ses récents triomphes au théâtre, et chacun se faisait une fête d'applaudir de nouveau nos concitoyens.

Après un allegro militaire brillamment enlevé, l'Harmonie s'est distinguée dans l'exécution de la fantaisie sur *I Due Foscari*, de Verdi; elle a joué avec une justesse et une observation des nuances qui dénotent l'habileté du chef, M. Goubeault, et le talent des musiciens. Ce morceau a été applaudi comme il le méritait; mais le suivant a provoqué dans le public un véritable enthousiasme: nous voulons parler de l'air varié pour saxophone, piston et baryton, de M. Goichon, le remarquable cornettiste. M. Goichon a montré ce talent, cette virtuosité qui l'ont fait déjà si justement apprécier, et son succès a été, on peut le dire, éclatant. Bravo! bravo! pour l'auteur et pour l'artiste. Nos compliments aussi aux deux autres solistes, M. Lemaître, baryton, et M. Beaumont, saxophone. Rarement de si nombreux applaudissements s'étaient fait entendre au Square, même pour les musiques d'infanterie de passage à Saumur.

Est venue ensuite la délicieuse valse de Gibert, *Bouquet de Fraises*, qui a obtenu tous les suffrages. Le dernier morceau du programme, *Belle Étoile*, polka pour piston de Blancheteau, a fait ressortir encore une fois les précieuses qualités de M. Goichon et lui

a valu un nouveau triomphe. Les acclamations, les bis ayant retenti avec persistance, nos musiciens ont bien voulu, pour terminer, jouer un allegro militaire.

En résumé, brillant concert à l'actif de l'Harmonie Saumuroise. — Honneur et merci à tous les exécutants et à leur digne chef. — A M. Goichon, nous disons encore une fois: Bravo!

### CLASSEMENT DES CHEVAUX.

La Commission chargée de procéder au classement des chevaux, juments, mules et mules, dans la commune de Saumur, se réunira les 3, 4 et 5 juin 1885, au Champ-de-Foire, à 8 heures du matin.

Premier jour, mercredi 3 juin: classement des chevaux compris dans les quartiers de Nantilly, Beaulieu et le Petit-Puy.

Deuxième jour, jeudi 4 juin: Classement des chevaux compris dans le quartier Saint-Pierre.

Troisième jour, vendredi 5 juin: Classement des chevaux compris dans les quartiers de Saint-Nicolas et des Ponts.

Dans son numéro de samedi, le *Progrès militaire* demande une nouvelle mise à l'étude de la suppression de la section de cavalerie à Saint-Cyr. « Déjà les personnels de manège et d'instruction sont fusionnés et réduits de moitié. Le particularisme des élèves affectés à la section de cavalerie s'affirme de plus en plus; tout le monde s'en plaint. Ces jeunes gens recevraient une instruction plus solide si, à la fin de leur seconde année, ils pouvaient choisir leur arme de prédilection et si, à Saumur seulement, ils se préparaient à leur rôle d'officiers de cavalerie. »

### CONSEIL MUNICIPAL D'ANGERS.

Le Conseil municipal d'Angers s'est réuni vendredi, à 4 heures, afin de nommer une délégation pour assister aux obsèques civiles de Victor Hugo et voté un crédit de 500 fr. pour les frais du voyage.

MM. les délégués qui s'en iront ainsi aux frais des contribuables aux obsèques de Victor Hugo sont: Pour l'administration: M. Maillé, député et maire d'Angers, qui a une carte de circulation; M. Trouillet, adjoint. Pour le Conseil: MM. Chabrun, Bichon et Boulanger.

Le crédit de 500 fr. a été voté par 13 voix contre 41.

Il faut avoir un certain courage pour accepter de voyager avec ces 500 francs si bien marchandés.

Le docteur Guignard « qui veut faire grand » propose en outre une délégation d'enfants des écoles communales laïques, accompagnés par un instituteur.

M. de Chataux fait observer, avec grande raison, que ces enfants courraient de graves dangers dans la cohue parisienne.

Plusieurs membres partagent cet avis.

Le *Journal de Maine-et-Loire* rapporte les paroles suivantes prononcées par l'hono-

nable M. de Chataux, à la séance du Conseil municipal:

« Messieurs, je m'associe de grand cœur à la proposition de l'Administration municipale tendant à envoyer une délégation du Conseil aux obsèques de Victor Hugo. Je trouve qu'on ne peut trop honorer la mémoire du Grand Poète, et je n'oublierai jamais ses accents sublimes de joie et d'espérance, lorsqu'il salua la naissance de Monseigneur le duc de Bordeaux; — il était alors dans toute la plénitude de sa force, de son génie et de sa raison. »

Le *Patriote* prétend qu'en prononçant ces paroles, M. de Chataux a voulu sans doute donner une note gaie. Et il n'oublie pas une belle coquille. Le *Patriote* fait dire à l'orateur que Victor Hugo a chanté la naissance du « duc de Bourgogne. »

Ce n'est pas tout. Le conseil, mis en verve, décide que le groupe scolaire de la Chalouère et la rue qui y conduit s'appelleront désormais *groupe et rue Victor Hugo*.

De plus — c'est un comble! — le procès-verbal de cette séance mémorable sera envoyé aux *petits-enfants* du poète.

On prétend même qu'un conseiller municipal voulait débaptiser la tour Saint-Aubin pour l'appeler désormais *tour Hernani* ou *tour de Quasimodo*, mais on lui a fait comprendre, non sans peine, qu'il dépasserait le but.

### ANGERS.

La procession générale du Très-Saint Sacrement, à Angers, aura lieu dimanche prochain, 7 juin, et suivra le parcours ordinaire.

### LES PROCESSIONS.

Trente-deux mille habitants de la ville de Nantes demandent par des pétitions recouvertes de leurs signatures que le Maire et le Conseil municipal veuillent bien rapporter l'arrêté pris par l'ancien maire, M. Lechat, interdisant les processions de la Fête-Dieu.

La discussion est venue en séance publique dans la réunion du Conseil de jeudi dernier. Les débats de cette question sont trop intéressants et trop bien applicables à notre ville pour que nous ne les donnions pas à notre population et à notre administration qui pourra les méditer.

Nous empruntons les extraits de la délibération du Conseil nantais à *l'Espérance du Peuple*:

M. de Cornulier a pris le premier la parole pour appuyer la demande des pétitionnaires.

M. Normand lui a succédé et demande le maintien de l'arrêté Lechat.

En terminant, M. Normand dit que si on accordait aux processions catholiques le droit de sortir des églises, l'Administration serait obligée de donner la même autorisation aux protestants, aux juifs, aux libres-penseurs, etc.

Plusieurs membres à droite. — Nous n'y verrions aucun inconvénient, ces processions seraient très-intéressantes.

Pendant que M. Normand expose ces étranges théories, M. de Cornulier prie M. Linyer d'y répondre.

M. Linyer s'exprime en ces termes:

« Messieurs,

L'invitation flatteuse que vient de me faire M. de Cornulier ne laisse pas que m'embarrasser quelque peu.....

Je n'en accepte pas moins avec empressement l'occasion de prendre la parole d'abord parce que tiens à répondre à M. Normand; ensuite, parce que cette question me tient au cœur, comme elle tient au cœur de tous ceux qui n'ont pas un tre mobile politique que les idées libérales qui ne comprennent pas que la liberté puisse être une vaine formule inscrite au fronton de nos monuments publics, constituant un monopole pour un parti, mais qui se représentent comme le patrimoine commun de toutes les idées philosophiques, religieuses et politiques.

Sous la protection de ces principes certains, la proposition de M. de Cornulier me semble pas susceptible d'une contestation sérieuse, et j'arrive à penser que nous ne verrons pas se reproduire les objections théoriques de l'année dernière. — J'espère qu'il ne sera plus question de ces cortèges militaires dont on représentait la conscience froissée par l'obligation d'assister aux processions, alors qu'en réalité, depuis plusieurs années, leur est interdit d'y paraître. L'Administration municipale n'aura pas l'embarras de la voie publique, qu'elle a jugé légitime d'encombrer pour le défilé du 14 juillet. — L'on ne parlera pas, comme vient de le faire M. Normand, des convictions blessées par le spectacle des manifestations religieuses, parce que je répondrais qu'il faudra que les citoyens se renferment étroitement dans leur maison le jour où ils émettront l'étrange prétention de ne rencontrer dans la rue que des spectacles qui leur plaisent.

Pour justifier le maintien de l'arrêté M. Normand a cru devoir invoquer un argument juridique que je ne pouvais produire, mais que je suis heureux d'avoir pu produire, parce que j'espère y répondre plus complètement. Il a rappelé la loi du 18 germinal, an X, qui, dans l'article 15, décide « qu'aucune cérémonie religieuse n'aura lieu hors des édifices consacrés au culte catholique, dans les villes où il y a des temples destinés à différents cultes. » Mais il a négligé de rappeler que, dans la circulaire du 30 germinal an XI, le ministre de la justice, interprétant la loi, déclarait que, par temples, il fallait entendre les *Eglises consistoriales régulièrement autorisées* et que cette autorisation ne peut être donnée qu'aux églises protestantes comptant au moins 6,000 fidèles. « Cela n'empêche pas », ajoute le ministre, qu'un nombre indéterminé de protestants ne puisse avoir des églises, mais ces églises ne sont pas dans la classe de celles dont l'établissement peut mettre obstacle à l'exercice extérieur du culte. — Est-il juridique d'appliquer la loi dans la ville de Nantes, alors que le recensement de 1872 constate qu'il y a rencontré que 504 protestants?

Du reste, en se plaçant sur le terrain légal, M. Normand n'aurait pas dû négliger de rappeler que la loi dont il invoque l'application est tombée en désuétude, et que, dès 1849, une circulaire ministérielle, faisant allusion à la loi de l'an X, déclarait en termes formels: « Mais si néanmoins l'usage contraire est établi, et si les citoyens qui professent les cultes dissidents ne réclament pas, on peut continuer d'user de la même tolérance, là surtout où les vœux de la population la réclament. »

L'usage contraire existe-t-il à Nantes? En présence d'une pétition couverte de 32,000 signatures, M. Normand conteste-t-il que les vœux de la population réclament l'accès de la voie publique pour les manifestations politiques? Et quant aux cultes dissidents, où sont leurs réclamations? Quelle opposition font-ils à l'exercice public du culte catholique? M. Normand est-il leur interprète? Je déclare que j'ai consulté les hommes distingués qui dirigent les cultes dissidents, et qu'ils ont pris que, loin d'approuver le maintien de l'arrêté, ils le considèrent comme une mesure contraire à la liberté et dirigée en réalité contre le sentiment religieux, à quelque culte qu'il appartienne. Certes, je rends hommage à la haute compétence commerciale de M. Normand; mais il me permettez de contester sa compétence juridique, quand

— Oh! il y a autre chose, reprit à son tour la vieille fille. Et je vais, à présent, vous conter mon histoire.

Le jeune homme, frémissant d'impatience, se rapprocha de Rose, qui sortit un petit paquet de sa poche et commença son récit en abaissant sa voix comme si on eût pu l'entendre.

Ce que je vais vous dire, monsieur Georges, je ne l'ai dit à personne, et, bien que j'y pense nuit et jour, je n'ai pas voulu en faire part à la justice.

— Vous avez aussi bien fait, Rose, et je ne vous blâme pas.

Le soir du 5 mai, il y eut chez M. Jacobs une scène bien étrange. M<sup>lle</sup> Françoise avait trouvé dans un tiroir secret un joli médaillon qu'elle présenta naïvement à son père, en lui demandant si c'était le portrait de M<sup>me</sup> Jacobs. Ah! monsieur Georges, il vous aurait fallu voir la colère du vieillard! Il fit de grands reproches à sa fille, saisit le médaillon et, finalement, le brisa en le jetant violemment à terre avec les papiers qui l'entouraient. La pauvre enfant pleurait; elle s'était réfugiée près de moi, pendant que M. Jacobs marchait sur les débris du joli portrait.

— C'est bien singulier, murmura Georges.

— Ce n'est pas tout, reprit Rose, M. Jacobs m'ayant ordonné de jeter ces débris dans la cour avec les vieux bocaux et les bouteilles brisées,

j'eus soin de les ramasser à son insu et de les mettre dans ma poche avec les papiers...

— Ah! que vous avez bien fait, Rose, s'écria le jeune homme.

— Et je les ai là, reprit la vieille avec un malin sourire; ils sont bien curieux, je vous assure.

La bonne fille, heureuse et fière de l'approbation de M. d'Elvoy, défit tranquillement le paquet, et passa d'abord à Georges les débris du médaillon.

Le jeune homme rapprocha les morceaux, et l'image, à demi effacée, apparut à ses yeux. On distinguait encore fort bien les traits du visage. Le menton seul, le cou et la buste étaient à demi broyés par les coups de talon de M. Jacobs.

— Quelle délicieuse miniature! murmura Georges.

— N'est-ce pas, monsieur Georges? reprit Rose en jetant elle aussi, pour la centième fois peut-être, les yeux sur le médaillon. Ce n'est pas là le portrait de M<sup>me</sup> Jacobs. La pauvre dame, je l'ai bien connue, n'était pas belle, elle était brune. Les cheveux étaient durs et noirs, tandis que ceux de cette dame paraissent, comme ceux de M<sup>lle</sup> Françoise, doux et blonds comme de l'or.

— C'est vrai, Rose, vous avez raison, fit Georges.

— Le pharmacien nous a dit que c'était le portrait de sa sœur morte depuis longtemps; mais je ne l'ai jamais entendu parler de cette sœur...

— Et puis, reprit Georges, il est peu probable

que sa sœur fût ainsi vêtue et coiffée.

— Il est évident qu'il voulait nous tromper.

— Quel était son intérêt?

— C'est ce qu'il faudra chercher, monsieur Georges, car il y a certainement un mystère là-dessous.

— Quel ravissant portrait! répéta le jeune homme, dont les yeux ne quittaient pas le médaillon.

— Ne trouvez-vous pas, monsieur Georges, murmura la vieille fille, qu'il y a une ressemblance bien étrange...

— J'allais vous le dire, ma bonne Rose. C'est bien singulier et bien mystérieux: il est certain que ce portrait rappelle absolument...

— Ah! s'écria Rose, j'étais bien sûre que je ne me trompais pas! Mais ce n'est pas tout, monsieur Georges. Il faut voir la lettre, maintenant.

— Quelle lettre?

— La lettre jointe au médaillon et que j'ai recueillie avec les autres papiers.

— Montrez vite, Rose.

Rose ouvrit une feuille de beau papier à lettre soigneusement pliée. L'écriture était un peu jaunie par le temps. A l'angle gauche on voyait une couronne placée sur une fleur de lys.

(A suivre.)

CH. SAINT-MARTIN.

je le vois invoquer une loi dont l'application serait injustifiable.

Prétendre que les manifestations religieuses constituent un péril pour l'ordre public, c'est invoquer un prétexte qui ne trompera personne. Le danger n'existe pas, et pour se rassurer, il suffit de faire une réflexion que j'ai déjà faite, à laquelle il est impossible qu'on réponde.

La population de notre ville n'est pas, que je sache, pire que la population des villes qui nous environnent. Elle a le même tempérament, et, si une distinction doit être faite, c'est manifestement au profit de son calme et de la tranquillité de ses allures. Comment alors les processions pourraient-elles constituer à Nantes un danger, quand elles circulent, sans inconvénients, à Rennes, à Angers, à La Roche-sur-Yon, dans toutes les grandes villes de l'Ouest? Quand elles circulent à la porte de la ville, j'allais dire dans la ville même?

Le lendemain du jour où vous avez décrété que les manifestations religieuses constituaient un danger pour l'ordre public, la paroisse de Saint-Clair organisait la procession de la Fête-Dieu dans la commune de Chantenay, au milieu de cette population ouvrière qui alimente nos usines et partage les idées politiques des ouvriers de Nantes. J'ai voulu me rendre compte des dangers que signale l'administration municipale, j'ai assisté à ce spectacle imposant. Il n'y avait pas d'escorte militaire, pas un agent de la force armée. Et cependant, dans cette foule immense, pas une manifestation hostile, pas un cri, pas un murmure! Les croyants s'agenouillaient; ceux qui ne croient pas, spontanément se découvraient, rendant ainsi l'hommage solennel que rend toujours aux grands spectacles, ce peuple que l'on calomnie, alors même qu'il ne s'associe pas à l'idée qui les organise.

À la vue de ce spectacle rayonnant, je me demandais ce que sont réellement les fantômes qui peuplent l'Administration municipale; et, vraiment, j'essayais de comprendre comment il pouvait se faire que le mur de l'Octroi constituât une sorte de barrière idéale, en deçà de laquelle les manifestations religieuses sont un danger, alors qu'au-delà elles sont absolument inoffensives.

J'ose espérer que cet enseignement pratique portera ses fruits, et que vous reviendrez sur la décision que vous avez prise précédemment. Ne craignez pas qu'on vous accuse de vous déjuger et que votre dignité en souffre.

Il s'agit d'une mesure d'opportunité que l'on peut trancher différemment d'une année à l'autre. En rapportant l'arrêté, vous acquiescez des titres sérieux à la reconnaissance des milliers de personnes dont les signatures constituent la manifestation la plus imposante qui se soit jamais produite dans notre ville.

Le Maire, M. Colombel, déclare qu'en l'état actuel des choses, il ne serait pas sage de rapporter l'arrêté. Les passions politi-

ques n'ont pas désarmé, l'apaisement n'est pas fait, on aperçoit certains dangers pour l'ordre public, surtout à la veille des élections générales. Il ne croit pas devoir rapporter l'arrêté; il ne le ferait pas, lors même que la gauche elle-même le demanderait.

Un collègue de M. Linyer, M. Berthaud, reconnaît que le droit de prendre ou de rapporter un arrêté est personnel au maire; à lui seul appartient la police générale; le retrait de l'arrêté de M. Lechat n'appartient donc pas à la discussion du Conseil. La déclaration du maire suffit, car à lui seul incombe la responsabilité de son refus.

« Il y a quelques jours, ajoute l'orateur, M. le Maire recevait la visite des délégués des travailleurs qui souffrent profondément, qui réclament du travail et le relèvement du commerce et de l'industrie. M. le Maire a entre ses mains le moyen de donner satisfaction à ces plaintes trop fondées; il lui suffit pour cela de rapporter l'arrêté de M. Lechat. En refusant, il laisse échapper une occasion superbe qui ne se présentera plus. Ce ne sont pas les loteries, ce ne sont pas les fêtes qui donneront du pain aux ouvriers sans travail; au lieu de donner du travail, elles ne produisent que dissipation et occasion de dépenses.

« Si M. le Maire refuse l'autorisation qui lui est demandée, lui seul en portera la responsabilité. Il n'y a qu'à s'incliner. Un ordre du jour est inutile. »

Au moment où M. Berthaud termine son discours, des applaudissements répétés éclatent au fond de la salle.

M. Colombel ordonne aux agents de police de faire évacuer la salle et suspend la séance.

Les applaudissements redoublent; des cris de diverse nature se font entendre; on distingue surtout ceux-ci: « Du pain! du pain! nous voulons du pain! »

Le public se laisse docilement expulser par deux agents de police et un garçon de bureau.

À la reprise de la séance, M. Normand, tout en reconnaissant que le droit de prendre un arrêté et de le rapporter appartient au Maire seul, déclare que la majorité ne veut pas se séparer du Maire; il demande en conséquence que son ordre du jour soit mis aux voix.

M. Colombel. — Les pétitions ayant été adressées à la fois au Maire et au Conseil municipal, le Conseil est saisi; il y a lieu de voter l'ordre du jour.

L'ordre du jour de M. Normand, mis aux voix, est voté par 46 voix contre 12.

L'Espérance du Peuple ajoute:

« Bien que nous ayons été battus par une majorité qui ne sait que voter sans discuter, la séance a été bonne pour notre cause. La justice, le droit et la liberté ont été vaincus en même temps que nous. De semblables défaites valent des victoires.

« Comme Dieu n'a pas encore été supprimé, la cause de la justice triomphera certainement.

« M. Colombel nous refuse les proces-

sions. Son unique argument est celui-ci: « Je ne veux pas! »

« Il serait plus exact de dire: « Les Comités ne veulent pas! »

« Est-ce là l'indépendance que M. Colombel se vantait d'avoir reconquise? »

« Non, il n'est pas indépendant; il est plus que jamais à la discrétion des Sabots d'Amour.

« A la suite de la manifestation du public, M. Colombel a cru devoir faire évacuer la salle. Sans chercher à justifier l'attitude du public, dont le devoir est d'écouter en silence, nous pouvons bien dire qu'il ne nous semble pas très-coupable.

« On le punit d'avoir applaudi le langage si modéré de M. Berthaud! Le châtiement n'est pas proportionné à la faute.

« Ces quelques applaudissements inoffensifs ne méritaient pas cet excès de sévérité.

« M. Colombel a dû être peu flatté d'entendre les expulsés crier: « Nous voulons du pain! »

« Il leur a refusé du pain en maintenant l'interdiction des processions: »

Nous vivons sous un régime de liberté. En voici la preuve, dit le Journal d'Indre-et-Loire:

Un fonctionnaire d'un département voisin que nous ne désignerons pas autrement, nos lecteurs en comprendront la raison, vient de nous raconter que tous ses collègues de la même administration, au moins dans sa région, ont reçu d'office, comme lui, le journal la Petite France. Le refuser, c'est été se dénoncer soi-même comme un ennemi. Quelques temps après, on a présenté la carte à payer, c'est-à-dire la quittance du prix de l'abonnement.

À l'appui de son dire, le fonctionnaire dont il s'agit nous a remis un numéro du journal, que nous avons parcouru avec un de nos amis. Bien nommé, ce journal s'est écrié notre ami.

Nous n'avons plus, en effet, la Grande France d'autrefois. Il n'y a plus que la Petite France que nous a faite le gouvernement de la R. F., le gouvernement du père Grévy et de son gendre Wilson.

#### Publications de mariage.

Charles-Joseph Launay, cultivateur, de Saint-Lambert-des-levées, et Louise-Anne Réaif, domestique, de Saumur.

Henri-Joseph-Eugène Choyer, sous-caissier de la Caisse d'épargne, et Hermine Hurtault, sans profession, tous deux de Saumur.

Jean Lysée, domestique, et Sophie-Julienne Audie, domestique, tous deux de Saumur.

Henri-Victor Ribot, tapissier, de Saumur, et Augustine-Adrienne-Eugénie Choinière, sans profession, de Saint-Clément-des-Lévées.

Louis-Alexandre-Frédéric Rimbault, commerçant, de Saumur, et Clémence Bougron, sans profession, de Beaufort.

Il s'est acharné après Napoléon III, dont il avait soutenu la candidature à la présidence de la République. Le 2 décembre ne lui a pas inspiré moins de trois ouvrages: *Napoléon-le-Petit*, *L'Histoire d'un crime*, qu'il n'a publié qu'en 1877, estimant que la vengeance est un mets qui peut se manger froid, et surtout les *Châtiments*, cette immortelle invective, où l'indignation et la haine, — car personne n'a mieux haï que ce doux poète, — lui ont inspiré des vers admirables, malheureusement déshonorés par de violentes et cruelles injustices.

Bu l'isolant, l'exil le grandit. Sa voix solitaire résonna plus haut et plus loin encore. Dans son long tête-à-tête avec l'Océan, à Jersey d'abord, puis à Guernesey, il prenait aux yeux de ses fanatiques la physionomie apocalyptique d'un saint Jean à Patmos. Sa silhouette gigantesque se dessinait à l'horizon, projetant une ombre démesurée. On organisait des pèlerinages aux îles de la Manche. On le traitait en martyr, et aussi en prophète, vivant face à face avec Dieu dans son désert, causant familièrement avec les génies de la nature, et l'esprit sans cesse traversé par les éclairs de l'infini. Chaque parole sortie de sa bouche revêtait l'apparence d'un oracle. Il ne publiait pas ses livres; il les promulgait, et la foule des fidèles tombait à genoux en criant: Hosannah! C'est l'exil qui a commencé l'apothéose de Victor Hugo.

Les ouvrages qu'il donna pendant cette période

A partir d'aujourd'hui, 1<sup>er</sup> juin, l'ÉPI-CERIE CENTRALE a mis en vente de la glace à rafraîchir à 40 c. le 1/3 kil.; sa nouvelle organisation pour la livraison à domicile lui permettra d'expédier immédiatement les ordres qui lui seront confiés.

Par suite d'un traité passé avec une des premières maisons de Paris, nous sommes en mesure de fournir à nos lecteurs la MAGNIFIQUE GRAVURE SUR ACIER AU BURIN, intitulée:

LA VIERGE AUX BALANCES  
CHEF-D'ŒUVRE du grand peintre Léonard De Vinci, dont le tableau est exposé au musée du Louvre.

Cette belle estampe artistique, gravée par Garnier, a coûté 10.000 fr. de gravure. C'est dire qu'elle est d'un fini et d'une exécution irréprochable.

Les épreuves se vendent 20 fr. dans le commerce. Par faveur exceptionnelle, elles seront délivrées à nos lecteurs, dans nos bureaux, contre versement de 2 fr. 50 seulement.

Franco, en colis postal: 3 fr. 25.

#### Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 31 mai 1885.

Versements de 114 déposants (14 nouveaux), 29,832 fr.

Remboursements, 13,184 fr. 80 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

#### LA SEMAINE ILLUSTRÉE

Prix: 30 centimes le numéro.

Sommaire du numéro du 30 mai 1885.

Victor Hugo, 1 gravure, par Fernand Hue.  
Chronique parisienne: A. De Neuville. — Le Salon, par Jean Hicks.  
En Asie centrale: Du Kobi-tan à la Caspienne, 2 gravures, par M. de Rauffing.  
En Pays scandinave (suite), par R. de Souhesmes.  
La perspective Newsky, 2 gravures, par Ar. de Bonville.  
Morituri ou Vagonie d'une race (suite), par J.-J. Kraszewski.  
Chronique théâtrale, par La Framboisière.  
Sphinxiana.

Abonnement: Un an, 14 fr.

Librairie H. Oudin, 51, rue Bonaparte, Paris, ou à Poitiers, 4, rue de l'Éperon.

Éviter les contrefaçons

#### CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

#### Feuilleton de l'Écho Saumurois.

### UN ENFANT SUBLIME

Mais déjà, dans son roman de *Han d'Islande*, Victor Hugo avait donné une bien autre entorse à l'art classique et manifesté ce goût pour le monstrueux qui ne devait jamais le quitter. Han est comme une première et violente ébauche du Quasimodo de *Notre-Dame de Paris*, ce merveilleux tableau du génie en chef d'école, en novateur, en révolutionnaire, que l'an 1827, dans la fameuse préface de *Cromwell*, ce manifeste retentissant où, tout en sonnant de la trompette contre les trois unités, clameur contre les murs de Jéricho, il proclame tout ce qui est dans la nature est dans l'art, et préconisait l'alliance du sublime et du grotesque.

Vers la fin du règne de Louis-Philippe, il s'était lassé de jouer le rôle politique, et cette ambition devait être plus malheureuse encore pour lui que pour son rival. Elle ne pouvait qu'être poussée à son paroxysme par la vue de la popularité extraordinaire qu'il avait eue pendant quelques mois, jouit Lamartine, qui put un moment faire de la France tout ce qu'il avait voulu. Il débata en parfait conservateur, porté

à la députation par le comité réactionnaire de la rue de Poitiers. Je viens de relire sa profession de foi à la vitrine d'un marchand d'autographes et de bouquins rares ou curieux, qui l'expose depuis dix-huit mois à la vue des passants, dont beaucoup, sans remarquer la date, lisent la pièce d'un air aburi, comme si elle venait d'être affichée, s'étonnant de trouver un Victor Hugo si différent de celui qu'ils connaissent.

On sait comment s'opéra son évolution et celle de son journal *l'Événement*. Réélu à l'Assemblée législative, Victor Hugo devint l'orateur de la gauche avancée, heureux de pouvoir se parer de ce grand nom. La droite, et en particulier Montalembert, lui firent çà et là expier sa métamorphose. On n'avait qu'à puiser dans ses œuvres pour opposer à ses paroles présentes ses paroles passées. Il y eut là de véritables batailles oratoires, qui donnaient l'émotion d'un duel. Victor Hugo, qui ne laissait rien perdre, a recueilli dans *Actes et paroles* ces discours laborieux, martelés, solennels, épiques, visant toujours à l'effet et l'atteignant souvent, par des procédés analogues à ceux de sa poésie et qui étaient devenus en quelque sorte la forme naturelle de son esprit: l'antithèse perpétuelle, l'énumération et l'accumulation.

Le coup d'État l'exilia et, tant que dura l'Empire, il ne voulut jamais, malgré l'amnistie, remettre le pied en France. Victor Hugo avait la raucune longue;

sont bien mêlés. Si les *Contemplations* tiennent un bon rang dans son œuvre lyrique; si certaines pages de la *Légende des siècles* peuvent consoler et dédommager la France de n'avoir pas une épopée, la virtuosité puérile, les énormes enfantillages, les gaietés parfois extravagantes des *Chansons des rues et des bois* déconcertent les plus grande partie du public. Si le roman des *Misérables*, malgré l'énorme abus des digressions, fut lu avidement et obtint un succès presque populaire, les *Travailleurs de la mer* rebutèrent beaucoup même de ses admirateurs par la diffusion du récit, l'étalage excessif du terme technique, les obscurités et les prétentions du style. *L'Homme qui rit*, surtout, fut trouvé absolument illisible. (A suivre.)

#### LE MONDE ILLUSTRÉ

Sommaire du 30 mai:

TEXTE: A Victor Hugo, par M. Paul Delloye. — Courrier de Paris, par Pierre Veron. — Victor Hugo, par A. Fred Barbou. — Nos gravures, par Edouard Hubert. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — Revue anecdotique, par Loredan Larchey. — Le chapelet de Marcou (nouvelle), par Henri Maubryan. — Échecs. — Récréations de la famille.  
GRAVURES: Victor Hugo sur son lit de mort. — Portraits de Victor Hugo, par Maurin, Célestin Nanteuil, de Châtillon, Devruz, Bonnat, Ba-tien Lepage. — Les habitations de Victor Hugo. — Allegorie, par M. Fantin-Latour. — Échecs. — Robus.

Etude de M. LEPROIT, notaire à Neuillé (Maine-et-Loire).

**A VENDRE**

**UNE BELLE PROPRIÉTÉ**

Faisant partie du domaine de la **ROCHE-AUX-MOINES**

Située commune de Neuillé, et par extension dans celles de Saint-Lambert et de la Braille.

Comprend :  
1° Maison de maître, cours, jardins, caves en roc et vastes servitudes ;  
2° Bâtimens à usage de ferme, terres labourables, prés, landes et sapinières, le tout d'une contenance d'environ 25 hectares.

Grande facilité de paiement.  
S'adresser, pour visiter la propriété, au sieur TOURBAT, fermier, et, pour tous renseignements et pour traiter, à M. LEPROIT, notaire à Neuillé. (438)

**A VENDRE UNE MAISON**

Située à l'angle de la place Saint-Pierre, n° 8, et de la rue de la Tonnelie.

S'adresser à M. GABLIN, rue d'Orléans, 25, ou à M. LE BARON, notaire.

**A VENDRE OU A LOUER MAISON ET MAGASIN**

Place du Roi-René.

S'adresser à M. TOURON, rue de l'Abattoir. (439)

**A VENDRE**

BEAU ET BON Cheval de coupé, Irlandais, âgé de 7 ans, 1-59, très sage, se monte bien, vendu avec garanties.

S'adresser 34, rue de Bordeaux.

**A VENDRE**

CHEVAL bai cerise, se montant bien, demi-sang, 3 ans. Prix modéré.

S'adresser à M. GUYARD, notaire aux Rosiers-sur-Loire. (431)

**A LOUER DEUX PIÈCES**

Servant de Magasin, Rue du Portail-Louis, 23-25.

**REMISES ET ÉCURIE**

Rue du Petit-Versailles.

S'adresser à M. P. FOUCHÉ, rue d'Orléans. (439)

**A LOUER**

PRÉSENTEMENT, En totalité ou par parties, MAISON

Située rue du Port-Cigongne et rue des Capucins, Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien arboré, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à M. GUYARD, au pavillon, rue des Capucins.

**A LOUER**

PRÉSENTEMENT Jolie MAISON Bourgeoise

Entièrement restaurée à neuf Avec beau Jardin, cour et écurie Située rue des Boires, n° 25. S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**

Remise, Cave et Grenier S'adresser à M. LECHAT, ou à M. BRAC, notaire. (437)

**A LOUER**

ANCIENNE MAISON LAVOYE Rue Basse-Saint-Pierre. S'adresser à M. GOULARD, au Champ-de-Foire.

**A VENDRE**

**Moteur à Gaz**

Système BENIER frères. Force deux chevaux vapeur. S'adresser à M. MARLIAC, mécanicien, rue de la Choufflerie, Saumur, représentant de la maison Bénier.

**M. PERRAY**

Organiste Accordeur de PIANOS diplômé, fait toutes les réparations qui se rattachent à cette profession.

S'adresser chez M. GUILLET, lampiste, rue de la Tonnelie, 31.

**CIDRES**

M. RENÉ ROUSSEAU a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a, comme par le passé, des cidres nouveaux et de poirés de toute première qualité. Il tiendra également les vins blancs et rouges du pays.

M. MAGNIN PICRAT, place du Roi-René. (831)

UN HOMME SÉRIeux demande emploi de bureau. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une bonne cuisinière. S'adresser 15, rue de Bordeaux.

UN HOMME jeune, dans la force de l'âge, demande un emploi. S'adresser au bureau du journal.

M. veuve CHAUSSARD, ancienne coupeuse des Magasins du Printemps, à Saumur, a l'honneur d'informer les Dames de cette ville, qu'elle vient de s'établir, rue du Marché-Noir, n° 14, maison BODAIRE.

Elle peut leur offrir les plus riches tissus, provenant de ses premières maisons de Paris, à des prix modérés et marqués en chiffres connus.

Pour répondre à la confiance des personnes qui voudront bien l'honorer de leur visite, elle apportera tous ses soins dans la confection des Costumes qui lui seront confiés.

M. CHAUSSARD demande des ouvrières.

A partir du 29 Mars 1883, en cours de publication dans

**LE JOURNAL DU DIMANCHE**

Avec illustrations de Paul DESTEZ LES DERNIERS KÉRANDAL Par CHARLES MÉROUVEL

Le Premier Numéro de ce dramatique roman envoyé GRATUITEMENT à tout abonné à partir du 1er Avril et à toute personne qui en fera la demande, comprend : Les Amours de Victor Bon-senne, par Frédéric SOULIÉ ; La Main-Ferme, par Gustave AIMARD ; La Veille de Navarin, par Eugène SOB, et Les Bœufs, chanson de Pierre DUPONT, avec musique.

10 CENT. LE NUMÉRO DE 16 PAGES Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS : DÉPARTEMENTS : 1 an, 8 fr. ; 6 mois, 4 fr. — Pour tous les pays faisant partie de l'Union postale, 1 an, 8 fr. 50, 6 mois, 4 fr. 25.

**POUR PARAÎTRE PROCHAINEMENT Le Crime de Brunoy SAUVÉE PAR LA MORT**

NOTA : Par huit abonnements faits, il en sera remis un neuvième gratuitement.

BUREAUX, place Saint-André-des-Arts, 11, PARIS.

ON S'ABONNE aussi au bureau de l'Echo Saumurois.

**LE JOURNAL DES CAMPAGNES**

Et d'Agriculture progressive réunis 29<sup>e</sup> ANNÉE Paraissant tous les samedis AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES 6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 6, rue Cardinale, et 2 bis, rue de l'Abbaye, à Paris.

Saumur, imp. P. GODET.

**Fabrique de Chaudronnerie en tous genres**

AGRANDISSEMENT DES MAGASINS DE LA MAISON

**AUGUSTE BILLY**

Rue Nationale, 21, SAUMUR

Grande spécialité d'Articles de chauffage de tous modèles et de toutes provenances. Choix considérable de Cuisinières en fonte, sortant de meilleures Fonderies, vendues à des prix modérés, dédaignant toute concurrence.

Grand assortiment d'Articles en fer battu étamé et émaillé, de toute sorte. Articles en cuivre pour pâtisseries, confiseurs, distillateurs. Réparations à bref délai de tous articles en cuivre, tôle, ferblanc et zinc.

Seul possesseur du grand FOURNEAU avec CENDRIER-TRIEUR à l'usage des restaurateurs, maîtres d'hôtel et maisons bourgeoises. Grande et seule fabrication de la POMPE de JARDIN en cuivre étamé et de tous accessoires s'y rattachant.

ATELIER SPÉCIAL DE FABRICATIONS ET RÉPARATIONS, RUE DE L'ABREUVOIR. Toutes les Marchandises sortant de la maison Auguste BILLY étant de premier choix, sont vendues à garantie.

**Pharmacie A. CLOSIER**

20, rue du Marché-Noir, 20 SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blanche, de bas contre les varices, de ceintures en tous genres, de biberons, d'injecteurs et d'irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS  
L'EAU MINÉRALE FERRUGINEUSE ACIDULE  
**OREZZA**  
est la plus riche en fer et en acide carbonique  
Spéciale pour le traitement de  
GASTRALGIES, FIEVRES, CHLOROSE, ANÉMIE  
et toutes les Maladies provenant de l'appauvrissement du sang.

**AUX ASTHMATIQUES** Toux, Oppression, Bronchite, Catarrhe, Asthme.  
Le traitement Auroré est le seul qui guérisse radicalement à tout âge, même des vieillards de 90 ans; il n'exige pas de régime, ni déplacement, n'offre aucun danger, est moins cher que les autres remèdes. Depuis 24 ans, il est proclamé sans rival par célébrités médicales. Milliers de guérisons prouvées, renseignements gratuits. — Ecrire : Maison GUILLEMAIN-AURORÉ, de la Ferté-Villancé, à NEUILLY-PARIS, Avenue du Roule, 104.

**L'ATLAS NATIONAL**

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie commerciale de Paris, lauréat des Sociétés savantes.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc. 125 Cartes coloriées, tous les départements, les Colonies et les plans en chromo des grandes villes de France. L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 centimes ou en 25 séries à 75 centimes NE REVIENT QU'A 18 fr. 75 AVEC 125 CARTES COLORIÉES

La 1<sup>re</sup> livraison à 15 c., contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires. Demander gratis un spécimen à M. FAYARD, éditeur, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.

**CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR**

**LIGNE DE L'ÉTAT**

Ligne d'Orléans				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR			
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR (départ)				MONTREUIL-BELLAY (départ)				SAUMUR (départ)				BOURGUEIL (départ)			
3 heures	8 minutes du matin	express-poste.		Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte
6	55	matin (s'arrête à la Possonnière)		0 05	7 24	9	1 15	6 49	9 45	1 54	5 04	3 26	8 21	12 48	4 44	8 17	12 09	6 10	10 02
9	13	matin, omnibus-mixte.		6 15	7 32	9 08	1 24	7 04	10 10	2 08	5 20	5 33	9 06	1 25	6 56	10 17	1 18	6 10	9 57
1	25	soir,		6 23	7 39	9 13	1 32	7 12	10 26	2 16	5 28	5 42	9 15	1 34	7 05	10 25	1 26	6 18	10 05
4	32	soir, express.		6 39	7 52	9 28	1 46	7 23	10 39	2 28	5 40								
7	15	soir, omnibus.																	
10	36	soir, omnibus (s'arrête à Angers).																	
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.			
8 heures	20 minutes du matin	direct-mixte.		Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte
8	21	matin, omnibus.		0 05	7 24	9	1 15	5 40	8 58	1 07	4 20	7	1 55	8 35	9 57	5 50	7 10	8 30	9 50
9	37	matin, express.		6 53	7 55	9 3	1 45	5 58	9 10	1 19	4 30	8 20	2 51	9 55	11 17	6 28	7 48	9 08	10 28
12	48	soir, omnibus-mixte.		7 02	8 04	9 41	2 04	6 07	9 18	1 28	4 37	8 34	3 4	10 11	11 33	6 53	8 13	9 33	10 53
4	44	soir, omnibus (s'arr. à Tours)		7 14	8 09	9 49	2 16	6 49	9 43	1 54	5 04	9 27	8 54	11 2	12 17	7 50	9 10	10 30	11 50
7	4	soir, express-poste.		7 29	8 22	9 59	2 29	7 23	10 39	2 28	5 40	9 57	4 24	11 27	12 42	8 49	10 09	11 29	12 49
10	24	soir, omnibus (s'arr. à Angers).										10 32	4 58	12 1	13 16	9 24	10 44	12 04	13 24